

Plusieurs décisions prises par le nouveau conseil et la nouvelle direction

L'OBJECTIF DE LA SHDM : AMÉLIORER SA PERFORMANCE AVEC L'APPUI DE SES EMPLOYÉS ET DE SES PARTENAIRES

MONTRÉAL, le 6 octobre 2009 – En moins d'un an, le nouveau conseil d'administration et la nouvelle direction de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) ont réalisé plusieurs actions pour contrer les irrégularités administratives du passé et pour améliorer la performance de la Société.

« Le redressement de la SHDM se poursuit allègrement avec la sérieuse et compétente collaboration des administrateurs, des dirigeants, des employés et des partenaires de la Société », a déclaré, aujourd'hui, M. Jean-Claude Cyr, président du conseil d'administration.

Depuis sa nomination et celle de M. Guy Hébert au poste de directeur général, en décembre dernier, la SHDM a multiplié les décisions responsables pour corriger plusieurs lacunes administratives.

Ainsi, la SHDM met présentement en place de meilleures pratiques de gouvernance : les règles de délégation ont été resserrées et arrimées à celles de la Ville, et les processus administratifs ont été transformés pour répondre de façon spécifique aux exigences de la Loi des cités et villes. De plus, la documentation fournie au conseil d'administration par le biais des sommaires décisionnels se doit désormais d'être complète et vérifiée. En outre, la Société travaille étroitement avec le vérificateur général de la Ville de Montréal pour mettre en place une fonction de vérification interne.

Pour redresser la gestion administrative, la Société a non seulement revu les règles de fonctionnement, mais elle a également accru le contrôle interne pour rendre les opérations conformes aux règles en vigueur.

« La nouvelle direction met beaucoup d'énergie à améliorer le climat de travail, à implanter un plan de formation et de relève, à procéder à des réorganisations administratives de ses unités et à bâtir des outils pour mesurer la performance des opérations », a indiqué M. Cyr. À cet égard, la SHDM emménagera dans de nouveaux locaux au début de l'année 2010.

« Notre conseil d'administration s'est fixé des orientations pour que la SHDM optimise ses rendements en fonction du marché. La Société doit aussi faire en sorte que ses relations d'affaires soient empreintes d'un souci d'équité auprès de ses employés, de ses partenaires et de ses sous-traitants, a-t-il ajouté. Toutes nos transactions se doivent d'être effectuées sur la base des prix de marché ».

La direction de la SHDM a mis en place un processus de planification stratégique et un premier plan est en cours de préparation, de concert avec le conseil d'administration.

Selon M. Hébert, la SHDM compte sur un excellent bassin d'employés et tout sera mis en œuvre pour appuyer leur travail et répondre à leurs besoins. « Nous élaborons présentement un plan de communication interne et un plan de formation qui leur permettront de nous aider à faire de la Société une entreprise professionnelle axée sur des objectifs d'affaires », a-t-il dit.

À propos de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

La SHDM (www.shdm.org) a pour mission de contribuer au développement du territoire et à l'accroissement de la richesse foncière de la Ville de Montréal par la réalisation d'interventions immobilières structurantes et entraînant. C'est un partenaire privilégié de la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de ses politiques et dans l'atteinte de ses objectifs.

En plus de gérer le Programme Accès Condos, la SHDM est propriétaire de plus de 4 500 logements abordables et de 347 unités au sein d'une quinzaine de maisons de chambres. Enfin, elle assure la gestion immobilière de 14 immeubles commerciaux et institutionnels totalisant plus de 800 000 pieds carrés.

- 30 -

Renseignements : Myriam Crevier
514.282.4802
514.249.4265 (cell.)
myriam.crevier@cossette.com